

Un outil de communication pour accompagner les communes vers la gestion différenciée

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Depuis 2015

BUDGET

1 500 € (autofinancement)

PARTENAIRES

Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil départemental de la Gironde

SITE INTERNET DE L'ACTION

www.cauegironde.com/mieux-moins-gérer-differemment

DOMAINE D'ACTION

Sensibilisation, éducation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Urbanisme, aménagement du territoire

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Département de la Gironde (33)

PILOTES

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement de la Gironde
(CAUE 33)

283, rue d'Ornano
33000 BORDEAUX

05 56 97 81 89

contact@cauegironde.com

www.cauegironde.com



Sylvie PAULIET

Conseillère paysage et
environnement

sylviepauliet@cauegironde.com

Justine LEHU

Paysagiste

justinelehu@cauegironde.com

Anne DELARCHE-JOLI

Ingénieure écologue

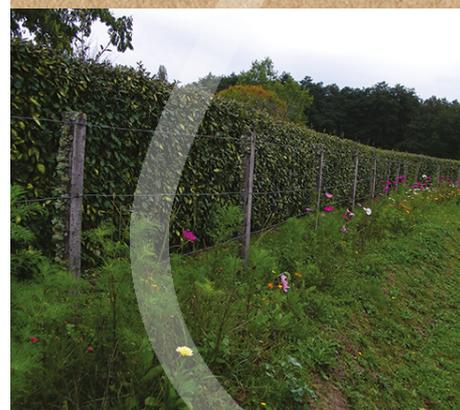
annedelarchejoli@cauegironde.com

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités locales ont l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, notamment les désherbants, pour entretenir leurs espaces publics. Depuis 2012, avant la mise en œuvre de la loi Labbé, le CAUE de la Gironde incite les collectivités locales à faire évoluer leurs pratiques d'entretien des espaces publics. Cette démarche, qui inclut l'abandon des désherbants chimiques et la mise en place de plusieurs niveaux d'entretien, est appelée « gestion différenciée ». Le bilan des accompagnements vers ce nouveau mode de gestion des espaces publics a mis en évidence un manque de communication des collectivités vers les usagers, principal frein pour changer le regard sur les habitudes d'entretien et de gestion.

En 2015, pour répondre à ces attentes, et au-delà de l'accompagnement technique, le CAUE a conçu une exposition pour informer et sensibiliser le grand public à la gestion différenciée, avec des contenus techniques et scientifiques permettant de réduire les préjugés. Pour lui donner vie, la structure propose aux collectivités du département un temps d'accompagnement avec des visites commentées de l'exposition. Mise à disposition des collectivités qui en font la demande, cette dernière est composée de dix panneaux :

- Introduction, Réponses aux 5 questions du Quizz (questions très générales visant à interpeller le grand public sur sa connaissance concernant la réglementation, les techniques d'entretien, la biodiversité etc.), Conclusion,
- Idées reçues : « Les plantes sauvages c'est sale et c'est moche », « L'entretien est négligé, où passent nos impôts ? », « Il y a des serpents », « Il faut tailler les arbres », « C'est moins fleuri », avec 1 question du Quizz sur chaque panneau,
- Gérer différemment : « Le cimetière », « La prairie ».

Pour évoquer ces changements d'entretien des espaces publics, les lieux à privilégier sont les parcs, les espaces publics, l'accueil de la mairie, le centre technique ou tout autre espace fréquenté offrant une possibilité d'affichage. Trente collectivités ont déjà emprunté et utilisé cet outil sur leur territoire.





RÉSULTATS OBTENUS

■ **Le nombre d'emprunts** est constant entre 2016 et 2017 (respectivement 14 et 12 emprunts). En juin 2018, 4 emprunts ont été comptabilisés.

■ **Les collectivités apprécient** cet outil qui leur permet d'expliquer leurs nouveaux modes de gestion.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les difficultés sont essentiellement liées au support matériel constituant l'exposition, qui est encombrant et fragile (panneaux 120 x 80 cm, rigides, en PVC 5 mm). Les panneaux sont légers et résistent aux intempéries mais prennent facilement le vent et peuvent se casser, notamment par la fragilité des œillets de fixation.

Les communes n'ont pas toujours de grilles pour installer les panneaux.

SOLUTIONS APPORTÉES

Refaire l'exposition sur un support plus facile à transporter et à installer, comme des bâches

qui peuvent être roulées et qui seront plus résistantes aux différentes manipulations et contraintes (installations, vent, etc.).

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Refaire l'exposition sur un support plus facile à transporter et à installer, comme des bâches qui peuvent être roulées et qui seront plus résistantes aux différentes manipulations et contraintes (installations, vent, etc.).

TÉMOIGNAGE

Points de vigilance : le côté pratique et la solidité du matériel.

Facteurs de réussite : associer les utilisateurs finaux (élus et techniciens) à l'élaboration de l'exposition.